LES VOILA,
TOUS LES CRIMES
DE MM. D'ORLÉANS ET MIRABEAU,
Dans l'affaire du 6 Octobre, d'après la procédure du Châtelet.

Les voilà donc connus ces secrets pleins d'horreurs :

CE que le sieur Boucher, lieutenant particulier au châtelet, annonçoit avec tant d'emphase, n'est rien du tout, du moins quant à MM. d'Orléans et Mirabeau. La fameuse information sur l'affaire des 5 et 6 octobre, est imprimée : elle renferme, en deux volumes, beaucoup de détails minutieux que peu de personnes ont le courage de lire d'un bout à l'autre. Pour mettre tous nos concitoyens à portée de de s'éclairer sur cette affaire, et leur éviter l'ennui d'une si longue lecture, nous avons recueilli les dépositions qui ont rapport aux deux députés accusés. Un assez grand nombre de membres de l'assemblée nationale, qui ne sont pas les amis de MM. d'Orléans et Mirabeau, ont été entendus, entr'autres MM. Mounier à Genève, Malouet, Foucault, Bergasse. Nous

A

croyons inutile de parler des témoins qui n'ont rapporté que les détails connus de tout le monde.

M. Foucault dépose qu'il est sorti de bon matin le 5 octobre pour examiner ce qui se passoit. Il a rencontré, sur le boulevard de la comédie italienne, M. d'Orléans en rédingotte, sans aucune décoration extérieure. Ils se sont fixés sans se parler, étonnés tous deux de se rencontrer si matin, à pied, et sous un pareil costume. Après s'être dépassés, ils se sont retournés en même-tems pour se regarder l'un et l'autre. Où alloit M. d'Orléans ? (A ses affaires.)

Quelques jours avant le 5 octobre, un député ecclésiastique s'étant retiré, le soir, dans un coin de la salle, pour y dire son bréviaire de mémoire, a entendu deux personnes qu'il a cru reconnoître, à la voix, pour MM. d'Orléans et Mirabeau. Le premier demandoit à l'autre : aurons-nous d'Estaing ? Non, répondit-il, le coup est manqué.

D'autres témoins croyent avoir vu, dans l'expédition de Versailles, M. Mirabeau en rédingotte, et un sabre nud à la main, animant les soldats du régiment de Flandres contre leurs officiers.



D'autres prétendent avoir connoissance qu'il a tenu à M. Mounier des propos très-injurieux au roi, et très-favorables à M. d'Orléans ; qu'il lui avoit dit que « peu importe Louis XVI ou » Louis XVII, que nous n'avons pas besoin » d'un bambin pour nous gouverner » ; qu'il avoit dit à un de ses créanciers d'avoir patience, « que bientôt il seroit ministre ».

Un libraire de Versailles a déposé que M. Mirabeau lui avoit dit qu'il devoit y arriver quelque chose de funeste, mais que les honnêtes gens, comme eux, ne courroient aucun risque.

Un autre témoin rapporte, par ouï dire, que M. Mirabeau étoit convenu avec M. d'Orléans de le dénoncer à l'assemblée, pour hâter sa justification, parce qu'on le soupçonnoit publiquement ; que le jour où M. Mirabeau devoit monter à la tribune à cet effet, il avoit reçu une lettre de M. d'Orléans, qu'un député voisin de M Mirabeau y avoit pû lire ces mots : » j'ai changé d'avis, attendez de faire ce dont nous étions convenus ». Que M. Mirabeau, en colère à la lecture de cette lettre l'avoit montrée à l'un de ses voisins, disant : « c'est » un j.... f.... il est plus lâche qu'un laquais ».

M. d'Orléans, d'après d'autres témoins, étoit

dans l'anti-chambre du roi au 5 octobre, et, ayant appris qu'il se décidoit à partir pour Paris, M. d'Orléans en parut dépité, frappa du pied, et se retira.

Une blanchisseuse a donné à connoître que c'est un grand seigneur qui loge dans les environs du palais-royal, qui étoit venu dans le bateau, le 5 octobre, déguisé en femme, offrir six et douze livres à ses compagnes pour aller à Versailles.

Un autre témoin a deposé avoir oui dire que c'étoit le fils d'un armurier, qui logeoit du côté des capucins, qui avoit travaillé les piques pour M. d'Orléans.

Un autre, encore par oui dire, qu'on avoit jeté de l'argent au peuple par les fenêtres du palais-royal.

Le vicomte de Mirabeau dépose que, le 5 octobre au soir, et le mardi 6 au matin, l'homme qui tenoit la buvette de l'assemblée nationale, a distribué dans la salle, avec profusion, à tous venans, tous les cervelas, pâtés, jambons, fruits de toutes espèces, vins, etc.; que deux personnes lui ont demandé qui le paieroit, et s'il avoit envie de se ruiner ? A quoi cet homme répondit : « monsieur le duc d'Orléans m'a dit que je pouvois donner ».

Le président de Frondeville, qu'entre sept et huit heures du matin, il a vu M. d'Orléans dirigeant sa marche vers la cour des princes, vêtu d'un frac, ayant une badine à la main, et souriant à une foule de peuple qui le suivoit et poussoit des cris répétés de VIVE LE ROI D'ORLÉANS.

Un autre dit qu'il étoit en grande rédingotte grise, et qu'il indiquoit du bras, au peuple armé, le grand escalier du château.

Voilà, sur près de 400 dépositions, ce que nous avons recueilli de plus fort contre MM. d'Orléans et Mirabeau; et cependant un très-grand nombre de ces témoins sont leurs ennemis, et ne leur pardonneront jamais d'avoir fait la révolution. On voit que toutes ces dépositions sont ridicules, en ce qu'elles ne sont fondées que sur des oui-dires. Pourquoi donc vous êtes-vous tant enflé, M. Boucher d'Argis? En vérité, vous ressemblez beaucoup à ces ballons qui ne sont pleins que de vent.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en terminant ces dépositions par quelques particularités qui ne sont pas connues:

Lorsque les femmes de Paris sont arrivées à l'assemblée nationale, un abbé portant à sa boutonniere une croix d'or, leur présenta la

paix, en donnant à l'une d'elles sa main à baiser. Au lieu d'approcher respectueusement ses lèvres, elle donna un bon coup de plat de main sur les doigts de monseigneur, en disant : « Nous ne sommes pas f . . . . ues pour baiser une patte de chien, c'est le clergé qui fait tout notre mal ».

Qui a commencé le carnage ? Voilà une des questions difficiles à résoudre dans cette affaire.

Un perruquier de Versailles et de la garde nationale de cette ville, dépose que M. de Savonniere, garde-du-corps, ne fut blessé que parce qu'il avoit poursuivi et blessé dangereusement un soldat national de Paris, qui s'étoit avancé et mêlé à la troupe des gardes-du-corps. Un cent-suisse prétend que les premiers coups de fusil ne sont point partis du château. Ce même perruquier dit le contraire. Il est naturel, en effet, de croire que le sieur le Cointre, capitaine de la garde nationale de Versailles, n'anima pas sa troupe contre les gardes-du-corps, sans avoir eu des motifs pour le faire. Un soldat du régiment de Flandres avoit la main enveloppée, et la montroit en disant à ses camarades, qu'il avoit été blessé par un garde-du-corps. Le Capitaine de ce soldat assure qu'il n'étoit pas blessé, et que c'étoit un

stratagême pour exciter ses camarades contre les gardes-du-corps. Dans cette mer d'incertitudes, ce que l'on peut assurer, c'est que la famine qui désoloit la capitale, fut la principale cause alléguée par les grenadiers et par le peuple entier, du voyage de Versailles. Un commandant des troupes de cette ville a déposé que des femmes se sont présentées à lui, et lui ont dit, en pleurant, qu'elles et leurs enfans avoient été trente-six heures sans manger, à cause de l'impossibilité de se procurer du pain.

Voilà donc les causes de ce grand voyage, la famine, et le projet certain de l'enlevement du Roi. Si quelques scélérats se sont mêlés dans cette troupe immense, et s'ils ont commis des crimes, qu'on les punisse; mais que ce ne soit pas pour le voyage qui a sauvé la patrie.

Il est bon de remarquer que dans ce long catalogue de déposans, dont la plupart sont plutôt accusateurs que simples témoins, on apperçoit d'abord tous les valets de Versailles; valets de chambre, valets d'écurie, valets de garderobe, valets de chiens, valets de sallon & de boudoir, valets de cuisine, valets de bureaux, valets d'office, valets en rubans de

toutes couleurs et de toute dimension. Il y a aussi les valets siégeants dans l'assemblée nationale, sous tous les costumes, en soutane violette et noire, en calote luisante, en calote sale, avec croix et sans croix, en simare et en simple robe d'étamine, en uniforme, en épée et sans épée; et de ces ci-devant nobles que nous avons vu pendant quelques jours couverts d'un manteau d'étoffe d'or avec le chapeau surchargé de plumes blanches; de ces jadis vilains qui le sont encore dans une acception différente, quoiqu'ils ne soient plus vêtus d'un habit de magister : on voit en un mot tous les noirs de l'assemblée, les Virieu, les Foucault, les Malouet, les Frondeville, et autres, en grand nombre, qui ne valent pas l'honneur d'être nommés; enfin les valets de ces valets qui se sont fait entendre en livrée à côté de leurs dignes maîtres.

Les gardes-du-corps ont fourni beaucoup de déposans; et, comme ils sont parties dans cette cause, leur témoignage est plus que suspect.

De l'Imprimerie de FERET, rue du Marché-Palu, vis-à-vis celle Notre-Dame.